

Groupe de Parole pour les Femmes®

2019 -2020

A retourner au plus tôt par mail accompagné de votre virement : info@geraldyneprevotgigant.com

Nom, prénom :

Adresse :

Tel :

Mail :

Profession :

Comment avez-vous connu Géraldyne Prévot Gigant ? :

Participation :

- ☐ Une séance: 55 euros
- ☐ Forfait 10 séances : 495 euros (acompte 247,50 euros)
- ☐ Forfait 20 séances : 990 euros (acompte 495 euros)

1ere date de participation :

Règlement à effectuer par virement bancaire :

IBAN : FR35 3000 2004 3300 0043 1127 B12 / Code BIC : CRLYFRPP

Le présent bulletin signé est à adresser par mail ou voie postale

Règlement des forfaits en une ou deux fois.

Forfait valable sur 10 ou 20 séances consécutives même en cas d'absence

.Les frais d'hébergement et de restauration sont à la charge du participant

☐ Je désire une facture

Conditions générales : Toute inscription ne pourra être prise en compte sans le versement complet lors de l'inscription. Toute annulation doit parvenir au plus tard 20 jours avant la première date de participation au Groupe de Paroles pour les Femmes®, passé ce délai l'acompte encaissé ne sera pas remboursé. Tout atelier, séminaire entamé est dû en totalité. Si lors d'une session, le nombre de stagiaires inscrits est insuffisant, Géraldyne Prévot-Gigant se réserve le droit de compenser, d'annuler ou de reporter à une date ultérieure l'atelier prévu. Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée. Enregistrement audio ou vidéo interdits. Pour toute souscription à un forfait aucun remboursement, report, compensation ou avoir ne pourra être effectué. Toute absence à un atelier ne pourra être compensée, remboursée ou reportée de quelque manière que ce soit. Les forfaits sont payables en 1 ou 2 fois sachant que la globalité doit être délivrée à l'inscription afin que cette dernière soit validée.

Lu et approuvé, bon pour accord, le

Signature